

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique second parc éolien de St Sulpice les Feuilles

De : Liliane GUIGNARD <lguignard001@gmail.com>

Date : 27/12/2021 19:33

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Projet éolien de St Sulpice les Feuilles

A l'attention de Messieurs les Commissaires enquêteurs,

Messieurs,

Je me suis opposée de toutes mes forces aux projets éoliens de Lussac les Eglises et de Basse-Marche. Pour nous faire croire que l'éolien était "acceptable", "pas dangereux", "ne tuait pas les oiseaux ni les chauve-souris", etc... on nous a organisé plein de réunions publiques et on nous a fait des tas de promesses de toutes sortes. Nos élus de l'époque ont surtout cru "qu'ils allaient gagner beaucoup d'argent pour leurs communes!" Mais... "les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent"! Aujourd'hui les promoteurs ne se donnent même plus la peine d'organiser des réunions pour informer la population. Donc les gens découvrent la réalité des choses au dernier moment, quand arrive l'enquête publique.

Aujourd'hui, les 6 éoliennes de Lussac les Eglises n'ont apporté que des soucis au Maire actuel, et aux riverains. Personnellement je souffre d'acouphènes et suis devenue sourde d'une oreille. Mais impossible d'apporter la preuve que tout ça est réellement dû aux aérogénérateurs malgré des examens médicaux avec des résultats normaux. Pourtant dès que je pars en vacances ailleurs, loin d'éoliennes, ça va mieux. Donc, je reste persuadée que les éoliennes industrielles sont néfastes pour la santé humaine. Et aussi très certainement pour de nombreux animaux, qu'ils soient à plume ou à poil.

La population de Saint Sulpice les Feuilles s'est beaucoup mobilisée pour dénoncer le premier projet éolien. Aujourd'hui personne ne veut croire qu'il puisse y en avoir un second. D'autant plus que le Maire de St Sulpice aurait prétendu qu'il est opposé à ce projet. Et avec une enquête publique en période de fêtes de fin d'année, le froid, les gens en ont marre, et "regardent ailleurs". Tout ça fait le bonheur des promoteurs...

Personnellement je ne puis accepter qu'on puisse installer des éoliennes de part et d'autre de la Benaize. C'est une jolie et longue rivière dont le nom signifie "la bienheureuse". Elle passe dans le lac de Mondon, lac destiné au tourisme, à la pêche, et dans lequel on pompe l'eau de la piscine du site touristique de Mondon(?). Que se passerait-il si un accident industriel ou si un incendie d'éolienne survenait? La Benaize est une rivière poissonneuse de seconde catégorie réputée. Elle se jette ensuite dans l'Anglin dans le département de la Vienne. Sa pollution serait une vraie catastrophe écologique.

Une nappe hydrologique affleurante, un nombre élevé de sources, constituent un véritable **réservoir hydrologique** pour ce territoire. Cela vaut de l'or en cette période de changement climatique avec des sécheresses de plus en plus graves et de plus en plus fréquentes. Aucun projet industriel de quelque sorte que ce soit n'autorise à prendre le moindre risque qui pourrait provoquer, à terme, la destruction de cette richesse.

D'autre part, notre terroir n'a pas besoin d'une prolifération d'éoliennes qui n'enrichira que quelques promoteurs et propriétaires terriens en détruisant tout ce qui peut attirer les urbains vers notre ruralité. Notre terroir se développera par l'attraction de notre tourisme vert et par la quiétude de nos villages. Ce sont les gens qui tombent amoureux de notre bocage qui viendront investir et faire vivre nos artisans et commerçants. Ceux qui installent les éoliennes sont parqués dans des campements loin des bourgs pendant quelques mois, ne font pas travailler le commerce local, ...et s'en vont pour ne jamais revenir!

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, je vous demande donc de bien vouloir émettre un **AVIS DÉFAVORABLE** à l'installation de 6 nouvelles éoliennes sur la commune de St Sulpice les Feuilles.

Recevez, Messieurs les commissaires-enquêteurs, mes très sincères salutations.

Liliane Guignard

1, Le Plan

87360 - LUSSAC LES EGLISES.

